

Ordonnancement de Kenitra

AVIS DE VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES N°12/2021 **403/2021/13/Badr**

L'Ordonnateur Liquidateur des Douanes et Impôts Indirects à Kenitra, porte à la connaissance des enchérisseurs qu'il procédera à la vente aux enchères publiques de divers lots de vestimentaires et d'autre marchandises désignées en annexes ci-jointes.

La vente aura lieu le **04/11/2021** au magasin de la douane sis à la ville haute à Kenitra, et ce à partir de **10H00**. Les personnes intéressées peuvent prendre connaissance des modalités et conditions de la vente auprès des bureaux des douanes ou en consultant le site Internet de cette Administration à l'adresse :

<http://www.douane.gov.ma/web/guest/ventes-aux-encheres-publiques>

Les conditions de la vente :

- **Pour toute participation à la vente, chaque enchérisseur doit déposer auprès du receveur de la douane de Kenitra un chèque certifié de 20.000,00 dhs libellé au nom de ce dernier.**
- Les offres sont faites verbalement sur les lieux de la vente.
- La vente sera consentie à l'enchérisseur le plus offrant retenu par l'Administration.
- Aucune réclamation ne sera admise pour quelque cause que ce soit notamment pour défaut de qualité.
- Les paiements seront effectués immédiatement après adjudication à défaut de quoi, les lots seront remis en vente conformément aux dispositions légales en vigueur.
- Les lots payés doivent être enlevés immédiatement.
- Nonobstant les frais de magasinage en vigueur, les lots adjugés et non retirés demeurent aux risques des adjudicataires, leur détérioration, altération ou déperdition ne peuvent donner lieu à dommages et intérêts quelle qu'en soit la cause.
- Les enchérisseurs doivent être munis d'une pièce d'identité officielle, faute de quoi l'offre sera rejetée.
- Les enlèvements sont effectués à la charge des acquéreurs.
- L'acquéreur doit accepter les contrôles ultérieurs effectués par les services douaniers.
- L'acquéreur doit tenir une comptabilité matière des marchandises acquises, intégrée à la comptabilité générale de son entreprise. Le défaut de cette comptabilité entraînera le rejet automatique des justificatifs d'achat en douane qui seraient présentés ultérieurement aux contrôles douaniers.
- Toute cession à des tiers par l'acquéreur des articles doit obligatoirement être couverte par la délivrance d'une facture établie en bonne et due forme, tirée d'un facturier dont les souches doivent être conservées pour être présentées à toute réquisition du service des Douanes.
- L'enlèvement des terminaux mobiles est assujéti à l'obtention au préalable de l'avis favorable de l'autorité administrative compétente. A cet effet l'acquéreur desdits terminaux doit obligatoirement avoir un registre de commerce prouvant l'exercice du métier et constituer une demande auprès de l'ANRT avant toute commercialisation.
- Conformément à la réglementation en vigueur, l'acquéreur doit obligatoirement tenir à jour un registre comportant pour chaque équipement, l'identité de son acheteur, sa marque, son type, son modèle, son IMEI et sa date de vente.

Folle enchère :

Le service recourra à la procédure de la folle enchère si l'adjudicataire ne remplit pas ses obligations, notamment dans le cas ou :

- l'acquéreur refuse de payer la marchandise qui lui a été adjugée ;
- l'acquéreur ne prend pas livraison de la marchandise qui lui a été adjugée dans le délai de 8 jours et ce, à compter de la date de l'adjudication.

La revente sur folle enchère résilie la première vente, entraînant ainsi les effets suivants :

- Les marchandises sont revendues sur folle enchère, selon les mêmes conditions que celles qui étaient prévues pour la vente originaire et ce, conformément aux dispositions de l'article 7 du dahir du 26 avril 1919 sur les ventes publiques des meubles ;
- Le fol enchérisseur (premier acquéreur) est tenu de régler la différence éventuelle entre le prix de l'adjudication initiale et le prix de revente sur folle enchère, si celui-ci est moindre, sans pouvoir réclamer l'excédent s'il y a lieu ;
- La folle enchère entraîne la dénonciation immédiate du fol enchérisseur à tous les bureaux douaniers. Ces derniers le fichent et lui interdisent de participer aux prochaines ventes aux enchères publiques si le fol enchérisseur s'avère un élément perturbateur des opérations.

L'ordonnateur Liquidateur

Des douanes à Kenitra

MAANEN ZAKARIA

TEL : 0537371104

ANNEXE

Lot N°	Lot GMSAD	Quantité	Désignation des marchandises	
01	403/2021/403	1450	Robes pour femmes	
	403/2021/404	1240	Pulls pour femmes	
	403/2021/405	584	Chemises pour femmes	
		59	Jaquettes pour filles	
		180	Soutien-gorge	
		120	Bandeaux cheveux pour femmes	
		305	Pantalons pour femmes	
		80	Pantalons pour fillettes	
		27	Pulls pour enfants	
		100	Jupes	
	403/2021/406	501	Débardeurs pour femmes	
		562	Maillots de bain pour femmes	
		590	Kgs de Bobines de fil à coudre	
	403/2021/407	403	Kgs de Bandes de tissu d'habillement	
		11	Kgs de Boutons en plastique	
		90	Kgs de boutons pour jeans	
		82	Combinaisons pour femmes	
		1470	Kgs de tissu d'habillement	
	02	403/2021/408	6	survêtements pour femmes
			181	Pantalons
23			Paires de Chaussures de sport	
30			Poêles petites formats	
129			Sandales	
403/2021/409		461	Robes noir pour filles	
		217	T-Shirt	
		36	Paires de Chaussures de sport	
		66	Sachets de fermeture à glissière de 100unités	
403/2021/410		124	Pantalons en tissu	
		2	Tajines en inox	
		116	Paires de chaussures pour femmes TODS	
		3	Rouleaux de tissu blanc soit 119kg	
		3	Téléviseurs petit format	
		1	Plaques photovoltaïques	
		27	Paires de chaussures de sport	
		114	Short	
		76	Jackets en jean	
403/2021/411		145	Ensemble P/H	
		10	Pyjamas 2pcs	
		4	Serviettes à main	
		372	Robes de deux pièces pour filles MAYORAL	
		295	Unités de voiles pour femmes	
		105	Chemises pour hommes	
403/2021/412		16	Casserole	

03	403/2021/413	360	FUSIBLES ELECTRIQUES
	403/2021/414	1	Broyeur électronique usagé
	403/2021/415	613	Ensembles P/E
		192	T-Shirt P/FI
		60	Ensembles P/Bébé
		35	Pantacourts P/E
	403/2021/416	958	Pantalons P/F
		18	Chaussures de sport
	403/2021/417	1	Moteur avec pompe à eau
	403/2021/418	1	Petite batterie usagée
	403/2021/419	1	Petite batterie usagée
	403/2021/420	1	Broyeur traditionnel
	403/2021/421	1	Broyeur pour épice
	403/2021/422	1	Machine broyeur usagé
	403/2021/423	4	Bouteilles d'huiles pour moteur 1L
		1	Bouteille d'huile pour moteur 2L
403/2021/424	8	Litres d'huile pour moteur	

Terminaux Mobiles :

Lot N°	Lot GMSAD	Désignation	Marque	Quantité	Décision ANRT
04	403/2021/425	Téléphones Portables neufs	SUMSUNG	20	Autorisation d'importation
		Téléphones Portables usagés	SUMSUNG	25	Autorisation d'importation
		Téléphones Portables neufs	APPLE	4	Autorisation d'importation
		Téléphone Portable usagé	APPLE	1	Autorisation d'importation
		Téléphones Portables usagés	MOTOROLLA	2	Autorisation d'importation
		Téléphones Portables usagés	NOKIA	56	Nécessite l'agrément
		Montre Watch avec chargeur neuf	APPLE	1	Nécessite l'agrément
	403/2021/426	Play-ps4 neufs	SONY	7	Agréé ANRT
		Manettes pour Play-ps4 neufs	SONY	8	Agréé ANRT
		ECRAN POUR POSTE DVD POUR VEHICULE NEUF		1	

Photos d'échantillon lot n° 01



Photo d'échantillon lot n°02



